

ÉCOCENTRE DE CHERTSEY : NOUVELLES DISPOSITIONS LIÉES AUX DÉPÔTS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Chertsey, le 18 juin 2018 – Depuis le début de l'année 2018, l'écocentre de Chertsey, géré par Compo Recycle, innove en offrant aux résidents locaux, souhaitant se débarrasser de matières résiduelles encombrantes, de déposer celles-ci gratuitement durant toute l'année.

En effet, les chertsois(es) peuvent dispenser un volume équivalent à 3 verges³ de matières par année, par résident. Un nouveau système logiciel, piloté par les employés de l'écocentre, maintient également un registre individuel d'éléments apportés par lieu de résidence.

Par ailleurs, les administrateurs du site soulignent que certains éléments peuvent comporter des frais. C'est le cas notamment des résidus de démolition, du ciment, des branches, du bois, du bardeau, des embarcations, des pièces de piscine et des pneus avec jantes.

Les matériaux acceptés sont les encombrants, le métal, les pneus sans jantes, l'halocarbure, l'électronique (sert plus à rien), la peintures, l'huile et les RDD. Le carton, les matières recyclables et les résidus vert sont aussi acceptés.

D'autre part, il y aura refus de l'amiante, de créosote, des pièces automobiles, des pièces de véhicules récréatifs ainsi que des pneus excédants 24,5 pouces de diamètre intérieur.

Enfin, une nouveauté dans les RDD (Résidus Domestiques Dangereux), l'acceptation des piles au lithium. Elles doivent toutefois être emballées individuellement, dans un petit sac en plastique, afin de prévenir les incendies.

Tous les résidents de Chertsey peuvent se rendre à l'écocentre au 225 avenue du Progrès, du lundi au samedi, de 8h00 à 16h00.

À propos de Compo Recycle

Compo Recycle, une entreprise bien établie de la MRC de la Matawinie, offre une gamme complète de services reliés à la gestion des matières résiduelles depuis plus de 25 ans. Reconnu comme leader environnemental à l'échelle régionale, elle compte plus de 150 employés répartis à travers son usine de traitement des matières compostables à Chertsey, son Centre de tri des matériaux secs (CRD) à Saint-Félix-de-Valois ainsi que son Centre de réparation pour camions de Rawdon.

Sa filiale, Conteneur Recycle, contribue à la diminution des débris CRD provenant des chantiers de constructions et des particuliers, en récupérant plus de 75% des matières via un service de location de conteneur ainsi que l'acheminement de leur contenu au Centre de tri.